Troisième partie

Introduction de la troisième partie

Situations inégalitaires, dispositions migratoires et puissance d'agir dans les mobilités

Mina Kleiche-Dray

Institut de recherche pour le développement (IRD)

Centre Population et Développement (Ceped)

Dans un contexte où l'ingéniosité que déploient des personnes au péril de leur vie défie les conditions douanières toujours plus coercitives, et vient bousculer la devise républicaine de Fraternité, les textes articulant ici inégalités et mobilités ne peuvent que faire surgir une avalanche de questions pour tenter de comprendre ce que signifient aujourd'hui ces déplacements de population : que fuient ces personnes ou que cherchent-elles ailleurs ? Quelle est la quête à l'origine de ces déplacements ? De quels moyens disposent-elles ? Comment se construisent ces déplacements ? Comment ces personnes se projettent-elles dans la société d'accueil ? Quelle place les actions politiques réservent-elles aux personnes déplacées ? Quelles actions sont mises en place pour gérer ces flux de populations jugées de plus en plus comme indésirables dans les discours de la plupart des dirigeants politiques ? Comment sont classés les êtres humains pour en laisser passer quelques-uns et en refouler une majorité ? Quelles technologies sont adoptées pour, en quelque sorte, « *séparer le bon grain de l'ivraie* » ? Vers où sont canalisées *ces personnes* qui se jettent désespérément en Méditerranée ? Quels impacts ont leurs déplacements sur les relations qu'elles construisent à l'arrivée avec ceux qui agitent les panneaux signalant « *malvenus* » sur la terre promise ? Ou au contraire avec les insurgés, les désobéissants qui continuent à tendre la main pour une nuit, un repas, un matelas, accompagnant les parcours administratifs, ou plus encore encourageant à la désobéissance citoyenne collective ?

Quelles leçons les chercheurs peuvent-ils tirer de ces contradictions sociales et politiques, qui en disent long sur la désorientation de nos sociétés actuelles, prises entre les mots d'ordre lancés à grands cris médiatiques le temps des élections et une réalité

sociale que ces mots d'ordre ne semblent pouvoir ni arrêter, ni même décourager ? Le thème est vaste, le sujet est complexe, il ne peut être traité sans l'émotion qui interpelle pourtant nos méthodes scientifiques [1].

Si les quatre chapitres présentés ici ne prétendent pas répondre à une interpellation aussi générale, ils entrent bien en résonnance avec l'actualité politique et sociale concernant les migrants, les réfugiés, les exilés, les errants, les Roms et autres nomades modernes. Les textes réunis dans cette partie tentent cependant plus modestement de comprendre comment mobilités et inégalités s'articulent à partir de plusieurs études de cas. Ainsi, sans traiter directement des enjeux politiques globaux des déplacements de population, les textes s'inscrivent au cœur des débats géopolitiques, économiques et sociétaux qui interrogent les rapports entre mobilités et inégalités dans leur pluralité et dans leur diversité.

Les contributeurs y analysent les mobilités d'acteurs pris dans des situations d'inégalités aux formes variées et dans des contextes différents. Les approches puisées dans la sociologie, la démographie, l'anthropologie, ou encore la sociolinguistique rendent compte de trajectoires de vie, où les auteurs s'attachent à repérer les inégalités persistantes ou nouvelles en lien avec la mobilité. Deux des quatre contributions réunies ici portent par ailleurs un intérêt tout particulier à la manière dont certains de ces acteurs échappent à certaines inégalités.

1 Inégalités de chance ?

Que cela soit à travers les autobiographies orales, les parcours de santé, les démarches administratives, les trajectoires sociales, scolaires et professionnelles, les voyages pour accéder à des soins médicaux particuliers, ces récits de vie mettent en scène des moments d'articulation entre mobilités et inégalités.

Toutes les personnes suivies par ces analyses, marquées premièrement par les situations économiques personnelles défavorables dont elles ont hérité, sont en effet victimes de ce qui est bien souvent appelé « inégalités de chance ». Ce sont par exemple des femmes autochtones (*indigenas*) des Andes (Carola Mick, Christine Deprez et Azucena Palacios), des migrants africains en France (Julie Pannetier et Annabel Desgrées du Loû), de jeunes ruraux du Mali (Niandou Touré et Etienne Gérard). Si tous ne relèvent pas des catégories des plus pauvres selon les indicateurs économiques nationaux ou internationaux, du moins résident-ils tous dans des pays qui appartiennent à ces catégories. Deuxièmement, aux inégalités économiques personnelles s'ajoutent bien souvent des inégalités structurelles. La migration vient du fait que les nécessités les plus basiques comme les offres d'éducation, les offres d'emploi, ou encore les offres de santé répondent peu aux demandes de la majorité de la population dans un grand nombre de pays d'Afrique et des Amériques. De plus, à l'intérieur même de ces pays, ces inégalités économiques et structurelles sont différenciées. Au Pérou, les Andes, beaucoup moins développées sur le plan économique que la côte pacifique, offrent moins de possibilité d'emploi ; au Mali, l'offre d'éducation est segmentée selon les ressources économiques, sociales, politiques et culturelles des familles.

1. La sociologie de l'émotion est encore à construire (voir Loïs Bastide, 2013).

Cependant, du fait de l'essor économique croissant de certains groupes sociaux dans les pays des Suds, ces inégalités structurelles ne sont pas toujours liées à des inégalités économiques personnelles. Ainsi, Doris Bonnet et Véronique Duchesne montrent bien un tel rapport inégalitaire à la santé, par exemple, en raison d'un accès différencié à ce service d'un pays à l'autre. Elles relatent le cas de couples souffrant d'infertilité qui, bien que confortablement dotés économiquement, ne peuvent bénéficier, dans leur pays, d'un traitement de pointe comme la procréation médicalement assistée (PMA). Parfois, les femmes – à elles seules - doivent supporter cette responsabilité au sein du couple. Elles se trouvent alors en situation d'inégalité par rapport aux couples et aux femmes résidant dans des pays comme la France, où l'infertilité est prise en charge par le système de santé publique.

Ainsi, les inégalités de départ sont liées à la fois aux inégalités économiques personnelles auxquelles se superposent des inégalités des offres de santé, d'éducation, d'emplois. À ces « inégalités de chance » inhérentes au hasard de la naissance s'ajoutent d'autres inégalités structurelles liées à des facteurs raciaux/ethniques, sexuels, ou encore géopolitiques.

Les auteurs ici réunis tentent de comprendre comment ces inégalités de départ s'articulent aux dynamiques de mobilité des individus : comment des inégalités influencent-elles les processus de mobilité au niveau des motivations, des ressources ou encore des dispositifs mis en jeu ? Comment des inégalités apparaissent-elles ou disparaissent-elles au cours des mobilités ? Comment se transforment-elles, ou comment se transforment les situations inégalitaires ? Enfin, dans quelle mesure certaines inégalités sont-elles accentuées ou au contraire résorbées au cours de la mobilité, ou à son terme ?

2 Les processus de mobilités : quels acteurs ? quelles motivations ? quelles ressources ? quels dispositifs ?

2.1 Processus de mobilité et motivations

Les jeunes ruraux maliens doivent souvent quitter leur famille pour poursuivre leur scolarité en milieu urbain puis, parfois, continuer ce déplacement jusqu'à l'étranger pour leurs études supérieures. Les couples ou parfois la femme de couples africains stériles, sont, eux, contraints de voyager – notamment dans un autre pays d'Afrique ou en France – pour bénéficier d'une technologie de pointe, la fécondation in vitro (FIV), à laquelle leur pays ne leur donne pas accès.

De tels exemples permettent de souligner le fait que, quand il s'agit d'accéder à une ressource particulière pour combler un besoin particulier, la mobilité semble temporaire. Par contre, aussi bien pour les femmes qui ont migré des régions rurales péruviennes à Lima, la capitale, que pour les migrants installés en France et provenant d'Afrique Subsaharienne infectés par le VIH, la mobilité relève de la quête générale d'un avenir meilleur que celui que les migrants peuvent construire là où ils sont nés et ont grandi.

En pareil cas, le déplacement peut être définitif ; ce qui n'empêche pas des retours plus ou moins fréquents, plus ou moins courts au lieu du départ. La mobilité devient en quelque sorte la solution pour compenser les inégalités subies du fait du hasard

de la naissance. Les motivations de départ sont donc en lien direct avec les situations d'inégalité économiques et/ou structurelles qui empêchent les personnes de s'accomplir pleinement sur le lieu d'où elles partent.

2.2 Mobilités, ressources disponibles et dispositifs mis en jeu

Que ce soit pour se déplacer physiquement ou pour être autorisé à se déplacer quand il s'agit de traverser les frontières, et en particulier pour aller de pays dits des Suds vers les pays dits des Nords, les inégalités structurelles ne prédisposent pas les plus démunis économiquement à la mobilité. Et pourtant, comme le suggère l'arrivée actuelle des migrants en Europe et en France depuis l'Afrique par exemple, la mobilité n'est pas toujours empêchée par l'absence de prédispositions individuelles, quel qu'en soit le ressort. Cela apparaît dans les textes qui suivent, aussi bien dans le cas de femmes originaires des Andes, que dans celui de migrants d'Afrique Subsaharienne infectés par le VIH, ou encore de jeunes issus des milieux ruraux et populaires maliens qui se déplacent vers l'étranger pour y faire des études supérieures. Niandou Touré et Etienne Gérard montrent ainsi que l'accès à l'enseignement supérieur à l'étranger des jeunes ruraux maliens s'inscrit dans la construction d'un dispositif autour de solidarités familiales élargies, et parfois de modalités de socialisation spécifiques à certains milieux sociaux et dans certaines régions du monde qui favorisent la mobilité. La fabrique d'un véritable tissage de solidarité étape par étape maintient le lien avec le lieu de départ et accompagne l'enfant et le jeune adulte tout au long de sa scolarité. Ce réseau social lui confère alors protection matérielle et affective, le responsabilise et lui construit les conditions favorables de réussite qu'il n'aurait pas eues en restant chez ceux qui l'ont mis au monde. De plus, ce réseau social est renforcé par des rencontres décisives, la mise en place de « stratégies » et le rapprochement de lieux d'apprentissage pouvant être prestigieux. Ce dispositif donne alors à ces étudiants maliens l'accès à un espace social plus ouvert – y compris sur l'étranger –, que celui dans lequel ils auraient évolué s'ils n'avaient pas connu la mobilité. L'inégalité de départ représente ici, en quelque sorte, une condition de son propre dépassement.

Ces réseaux et ces dispositifs de solidarité et de réciprocité qui fonctionnent dans le cas des jeunes ruraux maliens sont cependant interrogés dans le cas de jeunes femmes rurales originaires des Andes. Interrogées par Carola Mick, de jeunes employées dans des tâches domestiques qui travaillent à Lima disent ne pas souhaiter fréquenter des personnes originaires des Andes afin de pouvoir évoluer socialement. Cela signifierait-il que les cultures de solidarité et de réciprocité ne fonctionneraient que dans certains cas ? Ou bien les cultures de solidarité et de réciprocité ne seraient-elles pas plutôt ancrées dans des espaces spécifiques circonscrits de façon très limitée au lieu de départ, bien en deçà « des Andes », au niveau des villages ou des communautés ? Pour qui la catégorie « Les Andes » fonctionne-t-elle comme un référent de lieu de départ ou lieu d'origine ? Pour les sciences géographiques ? En tous les cas, elle ne semble pas correspondre à un référent spatial pour ces femmes.

Ainsi, la diversité et la pluralité des ressources des acteurs les moins disposés à la mobilité interrogent la place de la dimension économique dans la puissance d'agir [2]

2. Le terme de « puissance » renvoie au concept spinoziste, repris par Deleuze (1981) dans la puissance d'agir ou puissance d'action comme mouvement d'affirmation de soi et de sa propre existence. En l'opposant

des individus. On se demande si, finalement, quand les inégalités sont l'objet d'étude, la surdétermination économique ne rend pas invisibles cette diversité et cette pluralité de ressources dont disposent les individus mobiles. Les mobilités ne restent-elles pas mal comprises parce que sont convoqués, pour les analyser, des schèmes explicatifs dominants, à la fois académiques et occidentaux, étrangers aux sociétés et aux individus sous-études ? Pareilles interrogations émergent de plusieurs textes proposés ici. En s'intéressant aux catégorisations employées par les interlocuteurs ruraux maliens, la contribution de Niandou Touré et Étienne Gérard montre par exemple que ce qui peut poser question sur la reproduction des inégalités quand on analyse la société d'où sont issus les enquêtés avec des catégories construites depuis la société française et par les sciences sociales, ne l'est pas forcément au regard des structures des sociétés étudiées. Les étudiants maliens de milieu populaire (les « *mogotigidewn* ») mobilisent par exemple un « entregent » qui conditionne en grande partie leur réussite scolaire. Cette invisibilisation des ressources ne semble pas seulement en lien avec la dimension économique, puisque Doris Bonnet et Véronique Duchesne soulignent par ailleurs la nécessité de prendre en compte l'existence, aujourd'hui, de classes moyennes en Afrique pour expliquer certaines demandes spécifiques. En effet, ces groupes, dotés d'un réel pouvoir économique, ne sont pas qualifiés de classe moyenne et ne sont pas ou peu pris en compte dans les nomenclatures sociodémographiques des statistiques internationales.

Pour mieux appréhender les liens entre migrations et/ou mobilités et inégalités, l'analyse des ressources dont disposent les migrants doit donc être réalisée en tenant compte des structures des sociétés d'où ils partent, ainsi que de la diversité de leurs ressources, au-delà des ressources économiques, souvent seules prises en compte pour des raisons comptables. De surcroît, ces ressources de départ peuvent, au cours de la migration ou après l'arrivée des individus en déplacement, se dégrader ou être développées à leur initiative. C'est le cas des femmes originaires des Andes et employées comme domestiques à Lima, dont Carola Mick, Christine Deprez et Azucena Palacios montrent qu'elles sont inégalement dotées de ressources langagières. Quand elles se rendent compte que leur déplacement à Lima n'a pas répondu à leur quête d'amélioration de leurs conditions de vie, ces jeunes femmes décident de prendre des cours d'espagnol « pour avancer », autrement dit pour sortir de leur condition sociale par la maitrise écrite de l'espagnol ; ce qui est loin d'être une entreprise facile quand on est domestique et que l'on n'a que son jour de congé hebdomadaire à y dédier. L'inégalité réside ainsi dans les processus de légitimation des structures langagières de ces femmes. Dans une société normée par l'écrit, et en langue espagnole, il leur est difficile d'être les auteures de leur histoire, d'avoir la possibilité de donner un sens individuel à leur vécu. L'approche sociolinguistique de Carola Mick, Christine Deprez et Azucena Palacio permet pourtant d'identifier et de caractériser les ressources langagières comme type de ressources que certaines d'entre elles mobilisent pour compenser ces inégalités.

au terme de pouvoir, Deleuze considère que cette force d'agir permet aux individus de combattre la servitude et de construire leur liberté ; c'est ainsi que ce terme est repris par M. De Angelis, que je cite plus loin.

3 Mobilités et Inégalités

3.1 Inégalités persistantes, accentuation des inégalités et nouvelles inégalités au cours des mobilités

Quand on s'éloigne de chez soi, on se défait de son territoire/de son espace de vie, physiquement, mais aussi symboliquement. Celui-ci est composé d'imaginaires, de mémoires individuelles et collectives, de contacts quotidiens avec des matérialités particulières. Il se trouve bousculé, au cours de la mobilité, par la rencontre avec d'autres modes d'existence. Cette mise en relation peut produire de véritables traumatismes quand le déplacement n'a pas pu être préparé par le développement de nouveaux repères, comme par exemple l'apprentissage de langues étrangères avant le départ. La mobilité, lorsqu'elle est le fait de personnes qui n'ont pas *a priori* les dispositions économiques et sociales pour l'entreprendre, est un processus qui peut accentuer la précarité et l'insécurité. La perte des repères géographiques, des liens sociaux, des liens familiaux, a des répercussions multiples sur l'individu, notamment sur sa santé, comme le suggèrent Julie Pannetier et Annabel Desgrées du Loû.

Quand elle n'accentue pas directement les inégalités, la mobilité dans ce cas place les migrants dans les catégories les plus discriminées des sociétés d'accueil. Or l'appartenance à ces catégories détermine l'accès à l'emploi, à la santé et elle est, pour une grande part, constitutive des conditions de la vie quotidienne dans la société d'accueil. Mises ensemble, les études de cas menées par Carola Mick, Christine Deprez et Azucena Palacios, et par Julie Pannetier et Annabel Desgrées du Loû ouvrent une nouvelle piste de réflexion. Les femmes domestiques péruviennes ne vivent-elles pas dans une certaine mesure des situations d'inégalités sociales dans leur propre pays comparables, voire similaires à celles que vivent les migrants d'Afrique subsaharienne au cours de leur parcours de santé en France ? N'est-ce pas ce que révèlent les histoires de vie de ces employées aux tâches domestiques, qui dépendent de leurs employeurs jusqu'à leur logement et sont sujettes, au quotidien, à différentes formes d'humiliation et de discrimination ?

Par conséquent, les textes rassemblés dans cette partie conduisent à interroger les inégalités qui touchent respectivement les populations migrantes et les personnes natives vivant les mêmes situations d'inégalités. Ces questionnements pourraient permettre de discuter, par exemple, les dernières réformes de la santé en France, qui portent avant tout sur l'accès pour tous aux soins médicaux et non sur l'accès aux soins médicaux de qualité. De même, ils encouragent des études sur la prise en compte, dans les réformes éducatives, des situations de discriminations et de stigmatisations comme forme de violence que vivent certains écoliers, lycéens ou étudiants et leurs familles trop souvent laissées à la marge dans les programmes d'apprentissage.

Dans ce cas, la migration serait une situation particulière parmi l'ensemble des situations d'inégalités dans lesquelles est prise une part croissante des habitants dans plusieurs parties du monde, notamment en France. De façon plus générale, il y aurait un intérêt heuristique à sortir non seulement de la vision culturaliste des problèmes de santé ou d'éducation, mais aussi d'une vision essentialiste en s'intéressant aux situations d'inégalités, sans opposer systématiquement « migrants » et « natifs ».

3.2 La mobilité corrige-t-elle les inégalités ?

Pourtant, certains acteurs semblent parvenir à dépasser les situations inégalitaires vécues. Les jeunes diplômés maliens issus du milieu rural et qui ont une trajectoire scolaire réussie grâce à leur mobilité géographique et aux réseaux constitués durant les séjours à l'étranger connaissent, une fois le diplôme obtenu, une réelle mobilité sociale. Ainsi, la mobilité géographique à la ville ou à l'étranger corrige ou du moins infléchit parfois les inégalités structurelles des systèmes nationaux d'éducation. Sans connaître un tel parcours de réussite, les femmes originaires des Andes et qui vivent désormais dans la capitale péruvienne, en racontant leur parcours de vie, ont du moins le temps d'imaginer, de repenser certains moments, de rendre leur expérience vécue visible ; elles deviennent alors, pour un moment, maîtresses du temps narré. En devenant auteures, une nouvelle voie s'ouvre à elles pour proposer une définition d'elles-mêmes au-delà de cette temporalité biographique. Le récit personnel peut ainsi donner la possibilité de s'émanciper. Selon Massimo de Angelis (2004), « la production des récits ou compétence narrative renforce la puissance d'action et de création… », de sorte que les femmes dont nous parlent Carola Mick, Christine Deprez et Azucena Palacios témoignent d'une insubordination à la domination qui s'exerce sur elles. Dans un tel processus, ces femmes n'acquièrent pas du pouvoir, mais se libèrent du pouvoir (De Angelis, 2004). Le positionnement contre-hégémonique de ces femmes devient possible par la construction de stratégies grammaticales, narratives, et discursives novatrices quand sont réunies les conditions à même de pouvoir les recueillir.

Ces exemples, certes très différents, sur les conditions et les modes de dépassement des situations d'inégalités par des individus aux faibles ressources économiques, ne sont cependant pas représentatifs de la majorité des situations observées.

Celles-ci montrent plutôt la persistance de situations de reproduction des inégalités en fonction du positionnement des individus dans les sociétés, que celui-ci soit en lien avec les ressources économiques et/ou sociales, les lieux géographiques de référence, le sexe ou la racialisation [3] des individus. C'est le cas des inégalités de traitement que subissent les personnes du fait de leur statut de migrants, et non seulement comme étrangers sur le sol français, mais aussi dans leur propre pays, comme c'est le cas des populations autochtones (*indigenas*) originaires des régions andines. Aussi l'incursion de la question des puissances d'agir des acteurs en situation d'inégalités est-elle particulièrement bienvenue dans le champ de la recherche sur les inégalités concernant les pays des Suds. Elle devrait encourager les études sur les puissances d'action individuelles et collectives dans les travaux sur les mobilités et les situations inégalitaires.

3.3 Réflexions méthodologiques finales

Pour terminer, je souhaite proposer ici quelques réflexions méthodologiques que m'ont inspirées certaines postures des auteurs dans les textes qui composent cette partie. Dans tous ces textes apparaît, lors de la construction du corpus de données par les

3. Le terme de "racialisation" est à comprendre ici comme un processus historique de différenciation sociale basé sur certaines caractéristiques phénotypiques pour justifier les discriminations et marginalisations envers certains êtres humains. Cette définition se réfère notamment à l'article de Stuart Hall (1980).

enquêteurs, la volonté de leurs auteurs de compenser, dans la mesure de leurs moyens, les inégalités de traitement des personnes enquêtées en situation inégalitaire.

Carola Mick, Christine Deprez et Azucena Palacios défendent, par exemple, la méthodologie des autobiographies orales, qui permet la conversation, structure narrative complexe qui conduit les locutrices, dans cette étude de cas, à récupérer le contrôle du temps et à maîtriser leur histoire. C'est encore ce souci de correction des inégalités qui a amené Julie Pannetier et Annabel Desgrées du Loû à analyser les différences de santé entre migrants et natifs en France – bien qu'elles ne s'intéressent qu'aux migrants –, non pas en se basant sur des différences culturelles ou biologiques, mais en regardant les inégalités entre différents groupes sociaux et leurs impacts sur la santé et sur l'accès aux soins. Ceci amène à réfléchir sur les relations que construisent les chercheurs en sciences sociales avec leurs interlocuteurs lors de la construction des corpus de données. Quelle doit être la place accordée aux auteurs des narrations/des récits de ces trajectoires sociales pour rendre visibles ces acteurs que les discours, les formes de récit et les structures langagières hégémoniques ont réduits au silence ?

Ces questionnements devraient permettre de remettre en cause la relation trop souvent asymétrique et polarisée entre chercheurs et personnes enquêtées pour pouvoir travailler les dynamiques sociales et la transformation des imaginaires collectifs de l'intérieur, mais de manière connectée au contexte situé.

Références

Bastide L. (2013), « « Migrer, être affecté ». Émotions et expériences spatiales entre Java, Kuala Lumpur et Singapour », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29, n° 4, p. 7-20.

De Angelis M. (2004), « S'opposer au fétichisme par la reconquête de nos puissances », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 182, n° 4, p. 655-669.

Deleuze G. (1981), « Spinoza, une philosophie pratique », *Paris, Minuit.*

Hall S. (1980), « Race, articulation, and societies structured in dominance », *in* Marion O'Callaghan (dir.), *Sociological Theories, Race and colonialism*, Paris, UNESCO, p. 305-345.